

Notre garantie s'applique exclusivement aux produits utilisés à des fins domestiques.

Avant d'utiliser votre appareil, nous vous recommandons de lire attentivement le manuel d'utilisation dans lequel vous trouverez toutes les précautions d'usage.

### **Durée et conditions de garantie :**

De'Longhi garantit que le produit est exempt de défauts de matière et de fabrication pour une période d'un (1) an \* (pièces et main d'œuvre) à partir de la date d'achat uniquement en France métropolitaine. La garantie donne droit à l'échange des pièces défectueuses et non au remplacement de l'appareil, sauf décision de De'Longhi. Dans le cas d'un échange de pièces ou d'appareils, ces derniers deviendront propriété de De'Longhi.

Les appareils ne doivent pas avoir été démontés, même partiellement, faute de quoi la garantie ne pourra s'appliquer. En cas d'expédition de l'appareil au revendeur ou à un service après-vente, les frais et les risques de transport incomberont à l'expéditeur. Cette garantie s'applique uniquement si le produit défectueux est présenté durant la période de garantie, accompagné de la facture d'achat originale (sur lesquels sont indiqués la date d'achat, le modèle de l'appareil et le nom du revendeur). De'Longhi et les centres de services agréés partenaires se réservent le droit de refuser l'application gratuite de la garantie si ces documents ne sont pas présentés ou s'ils sont incomplets ou illisibles. Cette garantie ne sera pas applicable si le nom du modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible.

Les dispositions de cette garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil français

### **\* Cas particuliers :**

1°) En plus de la garantie constructeur d'un (1) an pièces et main d'œuvre, les appareils ci-après lorsqu'ils sont vendus par De'Longhi France, bénéficient automatiquement d'une extension de garantie gratuite de deux (2) années supplémentaires, dans la limite indiquée et sous réserve des conditions d'utilisation et d'entretien.

- Machines à Café Espresso avec Broyeur : Durée de garantie totale = 3 ans (à compter de la date d'achat et dans la limite de 5 000 cafés, au premier des deux termes échus).

### **Uniquement pour les modèles ESAM, ECAM et ETAM**

- Centrales Vapeur : Durée de garantie totale = 3 ans (à compter de la date d'achat)

### **Uniquement pour les modèles PRO et VVX des séries 14xx, 16xx, 18xx, 23xx**

- Déshumidificateurs : Durée de garantie totale = 3 ans (à compter de la date d'achat)

### **Tous les modèles**

2°) En plus de la garantie constructeur d'un (1) an pièces et main d'œuvre, les appareils ci-après lorsqu'ils sont vendus par De'Longhi France, bénéficient automatiquement d'une extension de garantie gratuite de quatre (4) années supplémentaires, dans la limite indiquée et sous réserve des conditions d'utilisation et d'entretien.

- Radiateurs Bain d'Huile : Durée de garantie totale = 5 ans (à compter de la date d'achat)

## **Uniquement les modèles DRAGON références TRD0820 et TRD0615**

### **Exclusions de garantie :**

Notre garantie ne couvre pas les cas suivants :

- Les dommages liés à des impacts, des chocs ou des chutes
- Les dommages liés à l'infiltration de liquide sur les parties électriques
- Les dommages liés à la présence de corps étrangers à l'intérieur de l'appareil
- Les erreurs de mise en service ou les mauvaises manipulations de l'utilisateur
- Les dommages dus à un défaut d'entretien et à une utilisation contraire aux instructions du mode d'emploi
- Les dommages causés lors du transport ou l'expédition de l'appareil par son propriétaire
- Les dommages ou défauts de fonctionnement résultants de l'utilisation d'accessoires non distribués par De'Longhi
- Les dommages causés par l'intervention sur l'appareil d'une personne ou d'un centre technique non-autorisée par De'Longhi
- Une usure anormale de l'appareil ou de ses composants résultante d'une utilisation à usage professionnel
- Les pannes liées à l'entartrage
- Le nettoyage en cas de défaut d'entretien
- Le remplacement des pièces d'usure ou de consommables

Sont également exclus de la garantie et de la responsabilité de De'Longhi :

- Les pertes de production et les manques à gagner
- Les pertes de jouissances

### **Durée de disponibilité des Pièces Détachées :**

Conformément à l'article L 111-2 du code de la consommation, la disponibilité des pièces de rechange que nous prévoyons pour un produit réparable est de 5 ans à partir de sa date de fabrication (information mentionnée sur la plaque d'identification).

Toutefois, cette disponibilité n'est garantie que dans le pays où le produit a été acheté.